

Conseil Municipal du 14 septembre 2020

Elus Présents : Thierry Morisset, Juliana Rabineau, Pascal Tessier, Jacqueline Treuillier, Kevin Percevault, Alexandra Gaugué, Jean-Luc Girard, Serge Clavilier, Christèle Morel

Elus Excusés : Thomas Beaucourt (pouvoir transmis à J. Treuillier et remis lors du Conseil Municipal), Christine Derouineau

Début de réunion à 20 h 00

En préambule, Thierry Morisset rappelle la date du prochain Conseil Municipal : **lundi 21 septembre 2020 à 20 h 00** et demande aux conseillers de transmettre avant **mercredi 14 septembre 2020** les sujets qu'ils souhaitent mettre à l'ordre du jour. Lors de ce prochain conseil, une présentation du budget de la commune de Denezé-sous-Doué sera faite par Monsieur Dubuis.

1. Embauche d'une secrétaire de mairie

- Thierry Morisset s'est rapproché de la Direction des Ressources Humaines de l'Agglo de Saumur. Plusieurs formes d'embauche lui ont été décrites dont un Contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans renouvelable pour 3 ans. Le lendemain, Thierry Morisset a reçu l'ébauche d'un CDD de 1 an.
- Dans le précédent Conseil, le secrétariat n'était pas reconnu. La dernière secrétaire était mise à disposition par l'Agglo pour une amplitude horaire hebdomadaire de 24 heures. Il n'y a pas de poste ouvert pour le secrétariat depuis l'année 2012.
- Une embauche peut être faite en CDD pour surcroît de travail avec une amplitude horaire hebdomadaire de 25 heures et 5 heures complémentaires pour formation.
- Le choix de Thierry Morisset s'est tourné vers une candidate qu'il a rencontrée récemment. Aux questions de Christèle Morel sur le fait qu'il fasse les entretiens seul et qu'il ne rencontre pas les autres candidats, Thierry Morisset répond qu'il ne souhaite pas modifier ses décisions.
- Thierry Morisset lit des extraits du contrat dont la période d'essai qui est de 2 mois et demande aux conseillers de se prononcer sur cette période d'essai. Vote majoritaire pour.
- A la question posée sur le type de demande pour la délibération, Thierry Morisset indique que c'est une embauche de secrétaire et non une création de poste. Il demande ensuite à l'assemblée s'ils sont pour ou contre l'embauche d'une secrétaire de Mairie : réponse positive de l'ensemble des élus présents ; pas d'abstention.
- Thierry Morisset envoie la délibération demain mardi 15 septembre 2020 à la Sous-Préfecture. Il précise que la secrétaire (Nadège) sera présente à la Mairie ce mardi 15 septembre 2020 pour formation avec l'aide de Lucie Roupillon, secrétaire dans une Mairie voisine.

2. Désignation d'un régisseur

Questionné sur la désignation d'un régisseur (Conseiller ou Agent Municipal) par Juliana Rabineau, Thierry Morisset répond qu'il se renseigne auprès de la Trésorerie.

Fin de réunion à 21h00